



Le Sarmet Arnolprien

Association loi du 1^{er} juillet 1901
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
siège social : mairie
(adresse postale : 10 rue du Dauphin Couronné)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 FEVRIER 2013

Sur convocation de son Président Gérald VUARNESSON, les adhérents du Sarmet Arnolprien se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 23 février 2013 au Club des Remparts, avenue Henri Grivot à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Plusieurs membres du Conseil d'Administration s'étaient donné rendez-vous dès 8h afin de réaliser la mise en place de la salle et d'effectuer les préparatifs administratifs nécessaires aux opérations prévues. La trésorière Micheline FUEHRER s'est installée dans le petit local annexe pour permettre aux adhérents qui ne l'avaient pas encore fait de payer leur cotisation 2013.

Compte tenu du nombre important de participants, la séance a débuté à 9h20 avec pour ordre du jour :

- Rapport moral,
- Rapport d'activités 2012, la feuille de Vigne,
- Rapport financier 2012,
- Budget prévisionnel 2013,
- Dotation du cru 2012 aux adhérents,
- Mise en bouteille du cru 2012,
- Nouvelle étiquette,
- Renouvellement du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

Adhérents présents : 50. Adhérents ayant donné un pouvoir : 52.

1°) Rapport Moral

Le rapport moral est présenté par le Président Gérald VUARNESSON. Il est annexé au présent compte-rendu.

Adopté à l'unanimité

2°) Rapport d'Activités 2012 : la Feuille de Vigne

Le rapport d'activités est présenté et commenté par le Vice Président Patrick RIEDER. Les adhérents le retrouveront dans la Feuille de Vigne N° 11 annexée à ce compte-rendu.

Adopté à l'unanimité

3°) Rapport financier 2012

Compte tenu de la faiblesse de la voix de notre trésorière, Micheline FUEHER, le rapport financier (annexé à ce compte-rendu) est lu par notre Président.

Adopté à l'unanimité (signé par deux adhérents : Etienne Martin et Gérard Mazin)

4°) Budget prévisionnel 2013

Pour les mêmes raisons, le budget prévisionnel 2013 (annexé à ce compte-rendu) est lu et commenté par notre Président.

Odiel DEMUITS suggère de s'équiper d'un matériel de traitement plus adapté que celui que nous possédons. Ce travail (assuré essentiellement par Richard VINSOT et Roland DURAND) est particulièrement difficile et pénible. Il s'agirait de matériel tracté ou autoporté. Une discussion s'instaure sur ce thème. L'assemblée est globalement favorable à cette solution mais le Président souligne qu'elle est financièrement délicate. Des adhérents suggèrent de demander une subvention exceptionnelle pour cet achat. La question sera approfondie par le futur Conseil d'Administration.

René LAMOTHE précise qu'il peut obtenir gratuitement des pieds de chardonnay dont les porte-greffes sont adaptés aux terrains sablonneux. Le Président le remercie pour cette proposition qui permettra de diminuer les frais.

Enfin le Président précise qu'il a trouvé un fournisseur qui pourrait nous livrer une cuve neuve en inox de 500 litres pour 500€ (transport compris si livré en même temps que les bouteilles). Elle serait nettement plus intéressante que la cuve de 600 litres à 1.200€ initialement prévue.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité

(signé par deux adhérents : Etienne Martin et Gérard Mazin)

5°) Dotation du cru 2012 aux adhérents

La faiblesse de la récolte 2012 ne permettant pas la distribution d'une bouteille de 75cl par adhérent, le Conseil d'Administration a étudié la possibilité d'utiliser exceptionnellement des flacons de 50cl ou 37,5cl. La solution du flacon de 50cl est séduisante mais son coût est élevé (958€ car il faut en acheter une palette entière). De plus, les bouteilles non utilisées devraient être données ou détruites car il n'est pas possible de les stocker. Cette solution est donc écartée au profit des ½ bouteilles (37,5cl) dont le prix est acceptable d'autant plus que nous pouvons en commander la quantité adaptée. L'association sera donc en mesure de produire environ 290 ½ bouteilles.

Points mis au vote :

- Achat de ½ bouteilles vides (37,5cl),
- Attribution d'une demi-bouteille par adhérent,
- Pas de ½ bouteilles disponibles pour les dons, l'excédent (après distribution du contingent réservé à la mairie) étant utilisé exclusivement pour la conservation et les différentes manifestations de l'association. Quelques bouteilles du millésime 2011 restent accessibles aux dons, (auxquelles s'ajoutent comme chaque année celles qui n'ont toujours pas été retirées à ce jour par les adhérents, malgré les différentes relances.)

Adopté à l'unanimité

6°) Mise en bouteille du cru 2012

Le cru 2012 sera mis en bouteilles le samedi 1^{er} Juin 2013. Un repas convivial sera organisé comme chaque année. Nous vous demandons d'en prendre note dès maintenant. Une convocation vous sera envoyée. Pour une bonne organisation, nous vous remercions d'y répondre si possible par retour et sans dépasser la date butoir qui conditionne les approvisionnements.

7°) Nouvelle étiquette

Patrick RIEDER qui en avait été chargé par la précédente Assemblée Générale a organisé un groupe de travail sur ce thème avec les volontaires qui s'étaient déclarés. L'étiquette présentée tient compte de la réglementation actuelle (présentée rapidement par le Vice-Président.) Le dessin a été réalisé par Jean-Louis BOUTIER que nous remercions pour sa disponibilité et son talent, notre Président s'étant chargé de la maquette. L'appellation « Clos du Prieuré » utilisée jusqu'à présent n'étant pas autorisée pour les VSIG (Vins Sans Indication Géographique) auxquels nous sommes rattachés en tant que vigne patrimoniale, la dénomination suivante a été retenue par l'assemblée : « Vignes du Prieuré ». L'étiquette proposée a donc été adoptée moyennant un petit décalage de l'indication de volume et de degré.

Patrick RIEDER remercie les membres de la commission pour le travail de qualité qu'ils ont fourni (Jean-Louis BOUTIER, Jean-Pierre CARRERE, Guy RABOT et Gérald VUARNESSON).

8°) Questions diverses

A la demande du Président, l'assemblée a accepté de passer aux questions diverses avant de procéder à l'élection du nouveau Conseil d'Administration. Aucune question n'est posée.

9°) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, le mandat de tous les membres du Conseil d'Administration arrivait à expiration. C'est donc l'ensemble du Conseil d'Administration qui était à élire (7 membres maximum).

Dès son arrivée dans la salle, chaque adhérent à jour de cotisation 2012 avait signé la feuille de présence pour lui même ainsi que pour les éventuels mandants qui lui avaient remis un (des) pouvoir(s) (3 pouvoirs maximum par adhérent). Une feuille identifiée par un tampon devant servir de bulletin de vote avait été remise à chaque votant (plus, le cas échéant, une feuille supplémentaire par pouvoir).

Conformément aux termes de la convocation, le Président, a lancé un appel à candidature. Les sept membres sortant (Gérald VUARNESSON, Patrick RIEDER, Micheline FUEHRER, Christine RIEDER, Richard VINSOT, Roland DURAND et Léonie BUI QUANG DA) se sont présentés aux suffrages ainsi qu'Alain VIDRIL. Les noms et prénoms des 8 candidats ont été inscrits en gros sur une feuille de papier de grande dimension à la vue de tous les adhérents présents. Les votants étaient appelés à inscrire le nom des candidats de leur choix sur le bulletin qui leur avait été remis à leur arrivée. Tout bulletin comportant entre 1 et 7 noms de candidat(s) était valable. Un bulletin comportant 8 noms était nul. Les élus seront les 7 candidats ayant obtenu le plus de suffrages.

Deux personnes ayant quitté la salle avant le début des opérations, 100 adhérents ont participé au vote. Le dépouillement a eu lieu entre 11h10 et 11h50.

Le résultat est le suivant :

- Gérald VUARNESSON	: 100
- Richard VINSOT	: 96
- Patrick RIEDER	: 91
- Micheline FUEHRER	: 89
- Roland DURAND	: 88
- Christine RIEDER	: 75
- Alai VIDRIL	: 49
- Léonie BUI QUANG DA	: 47

Le nouveau Conseil d'Administration est composé des 7 premières personnes de la liste ci-dessus.

Rappel : N'hésitez pas à consulter notre site Internet (mis à jour régulièrement) :

<http://www.lesarmentarnolphien.fr>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à midi, suivie du traditionnel apéritif convivial.

Le bureau de l'Association

Gérald VUARNESSON
Président

Patrick RIEDER
Vice Président

Micheline FUEHRER
Trésorière

Christine RIEDER
Secrétaire

NB : le conseil d'Administration s'étant réuni immédiatement pour élire le nouveau bureau, Gérald VUARNESSON en communique la composition à l'assemblée :

Gérald VUARNESSON (Président), Patrick RIEDER (Vice-Président), Micheline FUEHRER (trésorière) et Christine RIEDER (Secrétaire).